

	<b>ELABORATION DU SCOT</b>	
---	----------------------------	---

**RELEVÉ DE DECISIONS**  
**28 novembre 2016**  
**Réunion de la commission tourisme du SCOT**

Rédacteur :	Rémi LE FUR (INDDIGO)
Relecture	Marie-Christine KARAS, SCOTSAR
Diffusion :	Par courrier électronique
Nb pages (celle-ci incluse)	2

Présents :

Cf. feuille d'émargement

## **1 OBJECTIFS DE LA RÉUNION**

L'objectif de la réunion était de préciser le PADD sur le volet tourisme et notamment l'armature touristique au sein du territoire.

## **2 SYNTHÈSE DE PROPOSITIONS**

Les participants identifient 4 grands secteurs/ensembles touristiques avec des objectifs de développement suivants :

<b>Secteurs/ensembles</b>	<b>Objectifs</b>
Canaux	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Développement de l'hébergement pour les cyclotouristes à proximité des ports, permettant notamment la valorisation du patrimoine bâti (anciens moulins, maisons des éclusiers...)</li> <li>• Recherche des synergies pour mettre en réseau et interconnecter les canaux avec les autres points d'intérêt du territoire</li> <li>• Développer une offre de service en matière de mobilité de type vélo ou vélo à assistance électrique</li> </ul>
Piémont des Vosges	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Renforcement de l'offre d'hébergement (gîtes...)</li> </ul>
Étangs	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Montée en gamme de l'hébergement existant</li> </ul>
Patrimoine industriel et artisanal	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Création d'hébergement ou de restauration par valorisation dans le patrimoine existant</li> </ul>

En matière de mobilité, le TAD pourrait également servir pour des déplacements touristiques.

Les participants insistent également sur le besoin de communication sur l'offre touristique (besoin dépassant la portée d'un SCOT).

### **3 SUITE DE LA DEMARCHE**

---

- Conférence des Maires : 12 décembre 2016 ;
- Engagement de la réflexion sur le DOO : début 2017.

*Sans remarque de la part du maître d'ouvrage dans les 8 jours qui suivent sa diffusion, ce compte rendu sera considéré comme validé.*

*Pour tout renseignement complémentaire :*

*Rémi LE FUR - INDDIGO  
Email : r.lefur@inddigo.com*